

## **Analyse de discours et inégalités sociales: de l'empathie pour les invisibles à l'engagement pour le commun**

### ***Discourse Analysis and social inequalities: from the empathy for the invisible ones to the commitment for the common (good)***

Alain Rabatel

Université Lyon 1 – France, Laboratoire ICAR/CNRS, Paris, França.

a.rabatel@free.fr

**Résumé:** L'article analyse le lien entre inégalités sociales et invisibilité puis étudie quelques exemples de luttes de reconnaissance. Il interroge ensuite les précautions à prendre pour que l'analyse de discours rende compte de l'invisibilité sociale lorsqu'elle est redoublée par l'invisibilité médiatique et linguistique – avec des phénomènes d'effacement énonciatif, de naturalisation, de prise en compte énonciative qui ne vont pas jusqu'à la prise en charge. À cette fin, il liste des conditions épistémologiques, méthodologiques et théoriques faisant système concernant: l'articulation entre linguistique et réalité extralinguistique; la problématisation de la notion de représentation; le rapport des corpus marginaux à la norme; l'interprétation de la dualité marqué/non marqué en termes de continuums; la prise en compte des stratégies de communication formatées par les situations, par les choix discursifs révélateurs des intentions des locuteurs; une analyse de discours critique (aux antipodes des postures de dénonciation en appui sur des vérités monologiques); le choix de l'interdisciplinarité; l'analyse empathique – non seulement envers différents acteurs, mais envers des groupes, des façons de penser conflictuelles –, afin de pouvoir mieux penser la place et la contribution des uns et des autres dans la co-construction d'un (bien) commun partagé.

**Mots-clés:** Invisibilité sociale; mobilité empathique; engagement désengagé; commun; interdisciplinarité.

**Abstract:** The paper first examines the relationship between social inequalities and invisibility as well as several examples of battles for recognition. It then raises the question of the precautions that should be taken so that discourse analysis illustrate social invisibility doubled by a media-related and linguistic invisibility – related to phenomena of enunciative effacement, naturalization, enunciative consideration which do not lead to commitment (“prise en charge”). In this respect, the paper enumerates the epistemological, methodological and theoretical conditions that are creating a system: the relationships between linguistics and extralinguistic reality; the problematization of the notion of representation; the relationships between marginal corpora and the norm; the interpretation of the marked/non-marked dichotomy in terms of continuums; the consideration of communication strategies formatted by situations and discursive choices revealing the speakers’ intentions; a critical discourse analysis (as opposed to the postures of denunciation supporting monological truths); the choice of interdisciplinarity; empathic analysis – not only towards different actors but towards groups or conflictual ways of thinking –, in order to better conceptualize everyone’s place and contribution in the co-construction of a shared common good.

**Keywords:** Social invisibility; empathic mobility; disengaged commitment; commons; interdisciplinarity.

Recebido em 14 de junho de 2016

Aprovado em 19 de setembro de 2016

L’invitation à réfléchir aux liens entre analyse de discours (AD) et inégalités sociales interpelle l’ensemble de la communauté des linguistes qui travaillent en AD, par-delà les cadres théoriques spécifiques dont ils se réclament. Cette interpellation trouve sa légitimité dans des pratiques discutables, qu’il s’agisse d’études privilégiant le contenu au détriment de la substance linguistique – éventuellement animées par une visée critique, au nom de convictions morales ou politiques absolues – ou, inversement, d’études s’intéressant aux formes, rétrocedant la question des inégalités à l’historien, au sociologue ou au politiste. Une troisième sorte de pratique consiste à adopter un point de vue plus ouvert à ces dimensions extérieures à la linguistique, mais se limitant à enregistrer la façon dont ces problématiques sociales se disent, en n’allant pas au-delà des représentations. Bien d’autres situations intermédiaires sont

possibles: l'analyse de contenu n'est pas nécessairement liée à une prise de position politique, laquelle n'implique pas automatiquement une posture de dénonciation unilatérale; le chercheur peut avoir des convictions politiques sans être un esprit obtus fermé aux choix adverses et son engagement peut ne concerner que sa personne privée, sans peser sur sa pratique scientifique, etc. Bref, le réel des pratiques est divers, d'autant que l'AD produit aussi des analyses plus articulées, pratiquant une interdisciplinarité raisonnée. Mais mon propos n'est pas d'en donner une cartographie précise. Je souhaite seulement faire émerger des grandes lignes de force de façon à mettre en relation ces tendances avec des problèmes théoriques et méthodologiques que soulève la confrontation de l'AD aux inégalités sociales.

Un premier constat s'impose: à observer les dossiers qui leur sont consacrés ces dernières années, les inégalités sociales sont moins traitées que les inégalités de culture, de sexe, de race.<sup>1</sup> Cela tient à l'émergence de nouvelles problématiques (*e.g. cultural, gender studies*, crises écologiques, relations humains/autres formes de vie ou humains/machines) et, parallèlement, à l'affaiblissement de problématiques sociales et politiques, plus anciennes, concomitamment au recul des forces politiques progressistes vectrices de préoccupations sociales. Ce double constat soulève trois questions qui sont autant de défis pour l'AD.

- Le premier défi est celui de l'invisibilité. Comment parler des questions d'inégalités sociales, si elles sont reléguées à l'arrière-plan des préoccupations économiques et politiques et sont invisibles aussi dans le(s) discours? Comment faire si le linguiste ne théorise pas le lien entre la matérialité des discours et la réalité extralinguistique, voire considère le débat tranché une fois pour toutes en considérant que la linguistique n'a rien à gagner (ou tout à perdre) à rouvrir cette boîte de Pandore? Ce défi peut se formuler autrement: peut-on traiter cette question uniquement de façon linguistique, sans pratiquer l'interdisciplinarité? Dans le cas contraire, faut-il le faire individuellement ou dans des collectifs

<sup>1</sup> Au demeurant, les inégalités peuvent se cumuler: dans l'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn, la presse n'a pas manqué d'opposer la femme de ménage noire, pauvre, à l'homme blanc riche, puissant... (RABATEL; MONTE; SOARES RODRIGUES, 2015).

interdisciplinaires?

- Le deuxième défi concerne l'articulation des inégalités sociales – dans la *polis*, dans le système médiatique – à la question du commun (FLAHAULT, 2011; DARDOT; LAVAL, 2014).<sup>2</sup> Faut-il se borner à décrire les mécanismes linguistiques par lesquels les acteurs, les victimes ou les témoins des invisibilités sociales les évoquent, ou discuter leurs arguments, les émotions qu'ils convoquent, interroger leurs choix (ce qu'ils disent et taisent) – questions qui relèvent de la responsabilité énonciative, individuelle ou collective (RABATEL, 2006, 2008a, 2017)? Quel contenu donner à la notion d'engagement, dès lors qu'on rompt avec l'illusion qu'une classe (hier la classe ouvrière, aujourd'hui celle des élites mondialisées) porte stratégiquement à elle seule l'intérêt général? Comment prendre en compte tous les intérêts particuliers des uns et des autres (ce qui est déjà présuppose qu'on ne tienne pas pour rien les intérêts de tel ou groupe, couche, classe) et traiter équitablement et efficacement dans le domaine public la pluralité des opinions et intérêts caractéristique des sociétés démocratiques (ARENDETT, [1958] 2012, p. 237)? Comment faire émerger un intérêt général qui n'est pas la somme des intérêts particuliers, et quelle place pour les intellectuels (et donc aussi pour les linguistes) dans ces débats?
- Le troisième défi, qui conditionne la résolution des précédents, concerne le rapport à l'éthique,<sup>3</sup> sous une double dimension: celle du rapport à la vérité, à la relativité des savoirs d'une part; d'autre part, celle du rapport à l'altérité, et, donc du rapport à une démarche empathique qui ne se réduise pas à une ouverture envers les autres (ce qui n'est déjà pas si mal), dépasse les relations empathiques de sujet à sujet pour penser le collectif.

Quelles réponses les linguistes qui se réclament de l'AD peuvent-

<sup>2</sup> *V. infra*, 1.2 et note 8.

<sup>3</sup> L'éthique est définie ici par les valeurs *relatives* du *bon* et du *mauvais* (COMTE-SPONVILLE, 2001, p. 218s).

ils apporter pour être à la hauteur de ces défis? Comme j'ai traité ailleurs des phénomènes d'effacement énonciatif, de l'engagement, de la responsabilité et de l'éthique (RABATEL, 2013a, b), je centrerai mon propos sur le premier point, la question de l'invisibilité et de ses relations avec les inégalités, à la lumière de travaux sociologiques (1). J'examinerai ensuite son traitement en AD, quand les invisibles font l'objet d'une sorte d'invisibilité linguistique, produisant des effets d'autant plus dangereux qu'ils paraissent naturels ou objectifs. Du point de vue moniste, matérialiste qui est le mien, je considère qu'il est important que l'analyse linguistique mette au jour ces mécanismes, en les articulant avec les phénomènes d'invisibilité extralinguistique (2).

## 1 Inégalités sociales et invisibilité

Pourquoi traiter des inégalités sociales à l'aune de l'invisibilité? Certes, tout ce qui est invisible ne relève pas des inégalités sociales,<sup>4</sup> mais beaucoup de formes d'invisibilité contrainte concernent des inégalités qui ont tendance à se cumuler. La table des matières de l'ouvrage de Beaud, Confavreux et Lindgaard (2006) montre que l'invisibilité frappe souvent des pauvres, des dominé-e-s, qu'il s'agisse de ceux-celles qui jouent le rôle de "variables d'ajustement" (sans emplois, précaires, sans domicile fixe, surendetté-e-s, expulsables), des "hommes et femmes sans qualités" (salarié-e-s déclassé-e-s, intermittent-e-s), des "victimes de nouvelles violences sociales" (travailleurs-travailleuses de l'ombre, sous-traitant-e-s, jeunes au travail), des "invisibles masqués par les images toutes faites" (discriminé-e-s, handicapé-e-s, prostitué-e-s, banlieusards, stagiaires).<sup>5</sup>

Par ailleurs, le prisme de l'invisibilité pointe sur le rôle historique particulier des médias et articule formes d'invisibilité sociale et phénomènes d'"invisibilité linguistique", via l'absence relative des invisibles dans les discours médiatiques.

### 1.1 La production de l'invisibilité

<sup>4</sup> Ainsi le féminisme n'est pas réductible à la question sociale, puisque les femmes surdiplômées sont victimes d'injustices sexistes peu visibles.

<sup>5</sup> V. Beaud *et al.* (2006, p. 11s) dont je rapporte la typologie et quelques exemples sans les discuter.

Le Blanc définit en ces termes la notion de visibilité dans le résumé de son ouvrage de 2009:

La visibilité et l'invisibilité ne sont nullement des qualités naturelles mais des modes sociaux de confirmation ou d'infirmation des existences. Le déclassement, la relégation, l'absence de travail marginalisent les individus au point de les effacer en les retirant de toutes les formes de participation: le subalterne, le précaire, l'exclu sont alors de moins en moins audibles, de moins en moins visibles. Il est urgent que la philosophie prenne le parti des sans voix si elle veut contribuer à une critique de la normativité sociale (LE BLANC, 2009).

Être invisible n'a donc guère à voir avec la physiologie de la perception mais avec un mode de méconnaissance de groupes, dont la situation, les besoins, les droits sont inconnus, méconnus, voire niés, qui ne bénéficient pas des arbitrages du pouvoir (VOIROL, 2005a, p. 16). Cette injustice engendre d'intenses souffrances individuelles, perte de confiance en soi, sentiment d'indignité... (BEAUD *et al.*, 2006, p. 13). La conscience de ce phénomène incite à des formes de respect – à l'instar de celui qu'on doit à la femme de ménage qui nettoie chez soi (HONNETH, 2004, p. 137) –, et suscite aussi un sursaut de pensée critique, comme chez les auteurs cités *supra*, ou, avant eux, Bourdieu (1993).<sup>6</sup>

Beaud *et al.* (2006) soulignent une asymétrie entre l'existence objective des invisibles et la reconnaissance subjective et/ou scientifique et/ou médiatique et politique du phénomène, reconnaissance qui varie en fonction des évolutions de la sensibilité des chercheurs et de la société à ces problématiques, alors que le marxisme est en crise, l'effondrement des pays de l'Est ayant favorisé la domination idéologique du capitalisme. Beaud (2006, p. 464-469) pointe des “angles morts” de la sociologie (française, mais pas seulement), par exemple la disparition de la catégorie “classe”, dans les maquettes des formations en sociologie et dans les enquêtes de l'INSEE; la séparation des problématiques sociologiques

<sup>6</sup> Sans compter l'engagement d'artistes: Honneth (2004), cite le fameux roman de Ralph Ellison, *Homme invisible, pour qui chantes-tu?*, tandis que Beaud *et al.* (2006), évoquent l'ouvrage co-signé par Walker Evans et James Age, *Louons les grands hommes*, qui, par leurs photos et leurs textes, rendirent visibles les souffrances du peuple américain broyé par la crise des années 30.

d'un côté, politiques ou économiques de l'autre (redoublée par la séparation de l'économie, réservée aux économistes et aux financiers qui s'appuient sur des modèles mathématiques, tandis que les questions politiques sont le domaine des politistes). Ces involutions sont amplifiées par la fascination de maints sociologues pour les petits objets "exotiques", pour les conduites d'écart plutôt que pour les comportements généraux, normés, ce qui favorise une montée des problématiques individuelles au détriment des collectives ou un attrait pour les problématiques morales, à travers le thème de la responsabilité individuelle (LAPEYRONNIE, 2006, p. 527s; LAHIRE, 2016<sup>7</sup>). En dépit de la tendance précédente, il existe cependant un nombre significatif de travaux en sciences sociales sur les invisibles, mais ils sont sous-exploités par les politiques – quand bien même ces derniers sont bien plutôt informés, en France<sup>8</sup> –, en raison du décalage des temporalités de la recherche et du politique (BEAUD *et al.*, 2006, p. 8; LINDGAARD, 2006).

S'il y a depuis longtemps des invisibles, le phénomène a néanmoins pris une dimension nouvelle au XX<sup>e</sup> siècle, avec les médias – englobant non seulement les médias d'information, mais aussi les arts, notamment le cinéma, comme le rappelle Voirol (2005a, p.15) –, qui influent en retour sur la visibilité des formes plus traditionnelles et institutionnelles de médiation (syndicale, politique), "ayant des conséquences sur la formation des luttes sociales et politiques" (VOIROL, 2005b, p. 92), ne serait-ce que parce que les formes d'invisibilité immédiate, en face-à-face, sont supplantées par une invisibilité symbolique, à distance, modifiant ainsi notre rapport au monde social:

Bien qu'ils n'en soient de loin pas les seuls supports, les médias de communication jouent un rôle particulièrement

---

<sup>7</sup> Cela entraîne une "psychologisation rampante de la question sociale" (SICOT, 2006) d'autant plus forte que, parallèlement aux évolutions interne de la sociologie, le monde du travail est attaqué (BEAUD; CARTIER, 2006); les syndicats sont "affaiblis et décalés", dans leurs *corpora* doctrinaux, leur nombre d'adhérents et dans leur influence auprès des salariés (LABBE, 2006); les partis de gauche proposent de moins en moins de candidats issus des couches populaires à des postes d'élus (REY, 2006, p. 556s).

<sup>8</sup> Mais ils privilégient des travaux relevant de l'idéologie dominante (voir DARDOT; LAVAL, 2014, p. 570.)

important dans la création et le maintien de cet espace d'apparence; ils sont les principaux moyens par lesquels les acteurs accèdent à la connaissance du monde au-delà de leur sphère immédiate d'attention. Ils contribuent ainsi à la production d'une forme moderne de *polis* prenant davantage l'aspect d'une scène du visible non localisée spatialement, où des actions et des paroles sont rendues publiques et reçues par une pluralité d'acteurs non nécessairement présents sur le lieu de leur articulation. Dès lors, la scène médiatisée est potentiellement globale et les médias de communication sont les relais de l'apparence publique des actions et des paroles (*ibid.* p. 98).

La montée en puissance de la forme symbolique des médias démultiplie leur efficace politique, car ils permettent d'accéder à la visibilité, tout en pesant de façon normative sur le processus de visibilisation, influant aussi sur le devenir de ceux qui, ne rentrant pas dans les normes standardisées, se trouvent exclus de la représentation symbolique comme du pouvoir effectif – exclusion qui concerne donc des individus, mais, surtout des groupes, voire des forces politiques (*ibid.*, p. 100, 107).

Cela dit, l'invisibilité des inégalités sociales est protéiforme: certaines questions sociales ou sociétales sont relativement invisibles, par exemple les questions du surendettement, des souffrances au travail (*burn out* ou, plus encore, *bore out*), des suicides professionnels. Chaque question fait d'ailleurs plus ou moins l'objet d'une invisibilité variable: les suicides des fonctionnaires sont moins évoqués que ceux des travailleurs de France Télécom, ceux des enseignants encore moins que ceux des policiers, ceux des prisonniers restent beaucoup plus invisibles que les précédents. L'invisibilité ne tient pas nécessairement au relatif petit nombre des victimes, puisque les violences faites aux femmes sont largement sous-estimées alors que les femmes représentent partout un peu plus de la moitié de la population – et on pourrait en dire autant de toutes les catégories sociales constitutives du monde ouvrier, selon les contours qu'on lui donne. Outre l'invisibilité de certaines problématiques sociales, sociétales, on peut ajouter celle de questions scientifiques peu reconnues – notamment parce qu'elles s'intéressent à des catégories sociales défavorisées –: il n'est pas valorisant de travailler sur les vieux, les pauvres, les femmes, quand on est médecin, chercheur... ou élu.



## 1.2 Invisibilité et luttes de reconnaissance

De même qu'il n'y a pas de recouvrement total entre inégalités et invisibilité, il n'y en a pas davantage entre luttes de reconnaissance (HONNETH, 2000) et luttes contre les inégalités sociales, dans la mesure où les luttes de reconnaissance pour faire cesser l'invisibilité ne relèvent pas toutes de la question sociale. Cependant, bien des luttes de reconnaissances politiques ou sociétales ne sont pas sans une large intersection avec les inégalités sociales. C'est en tout cas le prisme à travers lequel je traiterai de cette question.

Le refus de l'invisibilité suscite des luttes de reconnaissance. Ces dernières peuvent provenir des acteurs eux-mêmes, comme dans les formes d'*accountability* analysées par Garfinkel (1967) et Gonzales Martinez (2005, p. 212 et suivantes), avec leurs ajustements mutuels favorisant l'émergence de nouveaux rapports interindividuels. Mais ces ajustements modifient les places des uns ou des autres sans changer le système – d'ailleurs la notion d'ajustement est différente de celle de lutte, qui renvoie souvent à des conflits plus frontaux. Voirol (2005b, p. 94 et suivantes), rappelle l'importance des analyses d'Arendt ([1958] 2012, p. 105-106, p. 231-233) relatives au fait que l'invisibilité dans le cadre de la *polis* affecte la construction d'un commun... véritablement commun, c'est-à-dire engageant la co-activité de tous ceux qui se sentent "une obligation de réciprocité liée à l'exercice de responsabilités publiques"<sup>9</sup> (DARDOT; LAVAL, 2014, p. 23). C'est là le volet pratique, proprement politique de la question, qui va au-delà de l'identification des individus invisibles, de la reconnaissance de leur identité, de la reconnaissance mutuelle (RICŒUR, 2004), surtout si cette dernière reste purement déclarative.

---

<sup>9</sup> La notion de *commun*, qui a des sources philosophiques ou religieuses dans l'antiquité gréco-romaine, est ici entendue comme un principe, fondé sur la praxis politique; elle repose sur une analyse théorique critique de la notion de *bien(s) commun(s)* et sur une critique politique du capitalisme et de l'expérience communiste, sans compter celle des limites des expériences social-démocrates. Est commun "ce qui est pris en charge par une activité de mise en commun" (DARDOT; LAVAL, 2014, p. 581), dans des formes de coopération, voire d'autogouvernement qui nouent "forme et contenu, moyen et objectif" (*ibid.* p. 19, 25s, 455, 578-583). Cette problématique est reconfigurée par les luttes alternatives des dernières décennies (voir HARDT; NEGRI, 2004), qui requièrent aussi une vigilance critique: voir *infra* 2. 9.

Si le rôle des responsables politiques en faveur de la visibilité de tous les membres du pacte social est capital, et engage leur responsabilité – individuelle, morale ou éthique, en fin de compte politique –, celui des intellectuels, des chercheurs n’est pas moindre, car ils peuvent rendre visibles toutes formes d’invisibilité et aider à la lutte contre les injustices. C’est en ce sens qu’il m’est arrivé de prôner une conception engagée de l’analyse de discours (RABATEL, 2013c), d’analyser des articles de presse qui participaient de façon flagrante et choquante à l’invisibilité des problématiques sociales.

Je voudrais évoquer ici trois exemples d’invisibilité qui pèsent sur les luttes de reconnaissance, que j’ai eu à cœur de dévoiler en tant que chercheur en AD. Cela a été le cas dans l’étude d’un article faisant le bilan de la campagne du référendum du 29 mai 2005 contre le traité établissant une constitution pour l’Europe, paru dans *Le Monde*, la veille du vote (RABATEL, 2006). Le journaliste y proposait un montage d’événements sans récit primaire faisant le lien entre eux, dans lequel le peuple ou les questions soulevées par les partisans du *non* étaient réduits à la portion congrue, taxés de populisme. Même si l’article reposait sur un effacement énonciatif, semblait le compte rendu objectivant et fidèle des faits racontés, même si la véracité de chaque événement listé était attestée, le bilan, partiel, était partial: les opposants au traité étaient quasi invisibles, évoqués le plus souvent à travers le prisme (déformant, voire de mauvaise foi) de leurs adversaires, donnant linguistiquement à croire que cette représentation était générale, évidente, indiscutable.

Peu après, la couverture de la campagne des primaires socialistes pour l’élection présidentielle de 2007, notamment des débats télévisés, montrait que les journalistes comme les candidats n’abordaient pas de questions touchant au peuple, aux ouvriers (RABATEL, 2008a), reproduisant en cela la fascination des médias pour la problématique des “bobos” et leur désintérêt pour celle des travailleurs pauvres (DE LA PORTE, 2006, p. 509). Le choix des questions, contraignant les réponses des candidats, comme les réponses, témoignaient de l’invisibilité des problématiques liées aux classes populaires dans les discours médiatiques et politique socialiste. Analyser ce silence, c’était pointer sur certaines analyses médiatiques et politiques qui, au parti socialiste (PS), plus particulièrement, considéraient *mezzo voce* que, puisque les catégories populaires votaient pour le Front national, il n’y avait plus de bénéfices électoraux à attendre de catégories désormais inaccessibles, qu’il fallait

donc privilégier les couches moyennes élevées et éduquées des villes, qui permettaient au PS de réaliser ses meilleurs scores (LE BRAS; TODD, 2013, TODD, 2015). L'invisibilité du peuple et des problématiques populaires produisait des effets négatifs pour le PS, qui pâtissait du lien distendu avec la question sociale,<sup>10</sup> pour le peuple des invisibles voire pour l'ensemble de la société qui néantise des fractions considérables du corps social. Bref, le prix à payer est lourd, touchant l'ensemble du corps politique, individus, classes, corps intermédiaires et institutions.

L'invisibilité peut aussi prendre la forme de questions de société – qui frappent souvent les couches populaires, mais pas exclusivement, tant s'en faut –: c'est le cas des suicides professionnels, comme ceux de France Télécom dans les années 2008 – 2011: pendant deux ans, jusqu'à l'été 2009, la question peinait à franchir les médias (RABATEL, 2010), était renvoyée à la fragilité personnelle des individus, échappant à toute interrogation sur la nature socio-économique du problème, son lien avec un management néo-libéral qui casse les anciens modes d'organisation et s'attaque aux personnels rétifs au nouveau cours. Grâce à l'obstination de *l'Observatoire du stress et des mobilités forcées*, la multiplication des suicides a incité les journalistes à un autre traitement médiatique, à inscrire les suicides dans une série qui fait mémoire, à interroger des experts, à établir des liens entre suicides et entreprises ayant adopté ce mode de management, à interpeller les dirigeants et ministres – alors que jusqu'à l'été 2009, la presse se contentait d'opposer les témoignages des syndicats aux dirigeants des sites (RABATEL, 2011).

Les exemples précédents rappellent combien il faut être vigilant dans la lecture – et *a fortiori* dans l'étude! – de la construction et de la compréhension de la réalité opérée par les discours, qu'il s'agisse des discours médiatiques, mais aussi des discours politiques ou des discours experts, savants. En effet, volontairement ou non, ces discours proposent toujours des grilles d'analyse qui mettent en avant certains phénomènes, événements, acteurs, choisissent aussi ceux qui sont en arrière-plan, voire ceux qui sont hors cadre, dans la plupart des cas sans justifier leurs choix, surtout en ce qui concerne les éléments non retenus. Toutes choses égales,

---

<sup>10</sup> Le discrédit frappe tous les partis dits *de gouvernement*, mais aussi les partis alternatifs, profitant au Front national. On pourrait *mutatis mutandis* tenir le même discours pour beaucoup de pays européens, ailleurs aussi, à voir les primaires de l'actuelle élection présidentielle aux USA.

on retrouve des invisibilités analogues dans les politiques publiques qui veulent lutter contre les violences faites aux femmes, comme le montre Lieber (2003) à propos des contrats locaux de sécurité français, en l'absence de statistiques genrées.<sup>11</sup>

D'une certaine façon, les statistiques, ou leur absence, renvoient plus généralement aux questions de la visibilité et de la fiabilité des sources,<sup>12</sup> auxquelles sont particulièrement sensibles les historiens (TARDY, 2007, p. 15). En effet, d'une part des pans entiers de la réalité sociale ne sont pas répertoriés; d'autre part les documents (chiffrés ou non) qui influent sur leur (in)visibilité, sont sujets à discussion et demandent des précautions, comme c'est le cas avec les statistiques genrées, ethniques (AUSCURE; NERO, 2006). Même si les sources sont bien construites, elles ne sont pas toute la réalité. Face à cette difficulté, plusieurs attitudes sont possibles, les unes se bornant à répertorier de façon non critique des "représentations", les autres, plus "radicales", théorisant un relativisme généralisé. C'est contre ces deux dérives que s'insurge un autre historien, Eric Baratay:

Une telle position est devenue commune, presque une vulgate, dans les sciences humaines, et notamment en histoire avec le succès de l'analyse culturelle qui étudie les représentations à l'œuvre dans les discours, leur circulation et leur évolution. [...] Il faut dépasser, je ne dis pas abandonner, le jeu postmoderniste de la déconstruction des postures et des discours, qui, laissé à lui-même, fait oublier la notion de réalité, alors qu'il est lui-même obligatoirement construit, daté et sujet... à déconstruction, et qu'il ne peut pas être une fin en soi. [...] Ce travail est évidemment obligatoire, mais le triomphe des lectures culturelles a transformé ce préalable indispensable en finalité indépassable; ce qui n'était pas le cas chez les fondateurs de l'histoire culturelle (BARATAY, 2012, p. 54s).

Certes, la notion de représentation a un intérêt épistémologique fondamental, si elle interroge de façon critique des opinions et leurs motivations. Mais c'est là un préalable, qui n'implique pas que les

---

<sup>11</sup> Ces statistiques genrées, après avoir été adoptées en France par la gendarmerie, sont en passe de l'être par la police.

<sup>12</sup> Et, au-delà, celle de la validité des arguments qui s'appuient sur elles.

représentations soient la fin du travail scientifique, faute de quoi, en effet, tout se vaut, si on ne confronte pas la pertinence des représentations avec la réalité extralinguistique – quand bien même on sait que la réalité est aussi façonnée par les discours – et on abdique toute prétention à influencer, à sa place, sur le cours des choses, en empêchant toute élaboration de savoirs objectifs, fussent-ils sujets à évoluer en fonction de l'état des connaissances.

Voilà qui invite à une réflexion sur le positionnement du spécialiste d'AD confronté à l'invisibilité.

## **2 À quelles conditions un linguiste, spécialiste d'analyse de discours, peut-il traiter de l'invisibilité sociale, politique... et linguistico-discursive?**

Je voudrais partir des réflexions et des exemplifications précédentes pour esquisser une réponse théorique et épistémologique globale, relatives aux conditions<sup>13</sup> – linguistiques d'abord, transversales ensuite – auxquelles l'AD devrait satisfaire pour traiter des inégalités sociales tout en permettant de prendre part aux luttes de reconnaissance. Certaines de ces conditions/précautions font relativement consensus, d'autres moins (notamment les points 2.3, 2.4, 2.8 et 2.9), mais il est bon de rappeler les unes et de proposer les autres, d'autant qu'elles font système et que, comme l'écrit Vauvenargues (2016, p. 18) “il est plus aisé de dire des choses nouvelles que de concilier celles qui ont été dites [et de les réunir sous un seul point de vue].”<sup>14</sup>

### **2.1 Ne pas considérer comme subalterne l'analyse linguistique parce que la langue serait transparente**

Première condition, traquer et interroger les formes de naturalisation de l'invisibilité. Pour ma part, j'ai mis l'accent, par intérêt théorique personnel (et aussi par conviction citoyenne) sur les phénomènes d'effacement énonciatif, de naturalisation, d'argumentation indirecte, qui gagnent à s'interpréter comme des stratégies intéressées, en dépit des apparences (RABATEL, 2006), qu'il est d'autant plus stratégique de débusquer que les points de vue (PDV) s'avancent masqués, derrière les

---

<sup>13</sup> Ou aux précautions qu'elle devrait prendre.

<sup>14</sup> Supprimé dans la deuxième édition.

choix de catégorisation, de quantification, de tiroirs verbaux et de valeurs aspectuelles, d'ordre des mots, bien plus discrets que les phénomènes de qualification, de modalisation, surtout lorsque les PDV se bornent à une référenciation des objets sans jugement explicite (RABATEL, 2008b, 2016a). Comme j'ai beaucoup écrit sur ces points, je n'insisterai pas ici.

Les manifestations de prise en charge et de responsabilité énonciatives, d'imputation de prise en charge, de prise en compte, ainsi que de *non* prise en charge, de *non* responsabilité (RABATEL, 2009, 2012) gagnent à être mises en lumière, tout comme le rôle et les effets des postures énonciatives (co-, sur-, sous-énonciation), au titre de la co-construction des PDV dans des situations consensuelles ou dissensuelles (v. RABATEL, 2012, 2017). De même, il est stratégique de s'interroger sur les individus, collectifs ou notions qui bénéficient de décentrement empathiques *ou pas*, de compréhension de l'intérieur ou à distance. L'étude du rôle de ces phénomènes linguistiques dans la construction discursive de l'invisibilité sociale est capitale. Ainsi, j'ai montré que la couverture médiatique de l'affaire Diallo contre Strauss-Kahn, typique du traitement des plaintes des femmes victimes de viol, opposait les témoignages des deux parties, qui souvent se neutralisent, sans chercher à expliquer, notamment avec l'aide de spécialistes de traumatologie, les incohérences des témoignages des victimes. Le résultat est que la presse devient une caisse de résonance de la partie adverse, met en avant le manque de fiabilité du témoignage des victimes, en sorte que le doute sape la réputation des femmes et profite aux accusés, aboutissant à ce qu'une victime de viol sur cent trouve réparation auprès des tribunaux (RABATEL, 2015a). L'analyse empathique est riche d'enseignements aussi lorsqu'elle s'interroge sur le choix et la nature des décentrement cognitifs et/ou émotifs: il est par exemple significatif que, dans l'expression de son repentir public lors de son interview par C. Chazal sur TF1, D. Strauss-Kahn présente des excuses à sa femme, à sa famille, au peuple français, mais pas à ses camarades socialistes ni à N. Diallo; que ses émotions concernent sa peur (lors de son incarcération), son indignation (face au traitement médiatique dont il a été l'objet), mais non le remords ou le repentir envers N. Diallo, qui n'est évoquée qu'à travers sa lecture biaisée du rapport du procureur (RABATEL, 2016b).

D'une façon générale, tout ce qui montre comment le sens se construit, s'opacifie, comment plusieurs parcours interprétatifs sont possibles, problématise leur degré de pertinence, rapporté à la situation

de production et de réception, tout cela gagne à être dévoilé dans sa fonction d'écran qui fait voir et qui masque, en langue *et* en discours, puisqu'il s'agit d'une dualité à penser ensemble (SAUSSURE, 2002, p. 273, RASTIER, 2015, p. 107<sup>ss</sup>).

## 2.2 Prudences épistémologiques concernant le choix et l'analyse des corpus

Une deuxième condition concerne des prudences épistémologiques, qui ne sont certes pas propres au linguiste en AD, mais dont il ne peut s'abstraire, surtout s'il veut traiter d'inégalités. Cela concerne notamment des précautions à prendre relativement au choix des corpus, à la conscience des dangers ou plutôt des limites de l'exotique, de l'extraordinaire, par rapport aux comportements et aux discours moyens, qui sont les plus représentatifs. Le choix de corpus originaux, au détriment de corpus plus dans les normes, mérite d'être questionné, car il déséquilibre les thématiques de recherche et accroît le danger de tomber dans des "ghettos épistémologiques" (BREKHUS, 2005, p. 249), qui peuvent être durcis par un ensemble de biais épistémologiques touchant au poids du quantitatif et à ses relations avec des analyses qualitatives, par défaut de visibilité ou par survalorisation de phénomènes marginaux (*ibid.* p. 258).

Cependant, des analyses sociologiques ou linguistiques (en AD) sur des domaines inédits, voire marginaux, sont tout à fait légitimes, parce qu'il est important de connaître les marges, voire la marginalité. Au demeurant, certaines problématiques apparemment peu importantes, ou nouvelles, peuvent s'avérer révélatrices de dysfonctionnements émergents plus globaux, comme c'est le cas des souffrances au travail. Ainsi, des drames saillants tels les suicides professionnels peuvent être analysés en se demandant si ces événements (qui se répètent, sur les lieux de travail) ne peuvent pas être ancrés dans une réalité sociologique plus large, en l'occurrence comme symptôme des dysfonctionnements dus à la gestion managériale hyper-libérale des entreprises.<sup>15</sup> Brekhus reconnaît que cette voie est légitime – même s'il prône par ailleurs une "sociologie du non marqué" (*ibid.* p. 260-268), soucieuse de rendre compte des pôles structurant le social, tout en rendant compte des continuums, sans écarter les marges, sous les précautions évoquées *supra*, un peu dans la lignée de *La mise en scène de la vie quotidienne* de Goffman. Il est donc

<sup>15</sup> Qui frappe aussi l'Université (MONTE; REMI-GIRAUD, 2013, RABATEL, 2015b).

scientifiquement nécessaire de mettre les situations extraordinaires en perspective avec les ordinaires et/ou de vérifier en quoi elles éclairent d'un jour nouveau des tendances révélatrices d'un nouveau cours.

### 2.3 De la place de l'opposition *marqué/non marqué* en AD

Une troisième condition, cruciale, tourne autour du débat *marqué/non marqué* et des questions connexes relatives au binarisme, aux continuums et aux cumuls de valeur. La distinction marquée/non marquée a une origine linguistique, notamment chez Trubetzkoy et Jakobson, en phonologie et est analogue à l'opposition entre "figure" et "fond" dans la psychologie de la Gestalt (BREKHUS, 2005, p. 246 et suivantes). Ce couple notionnel a suscité bien des critiques: ainsi Fontanille (1998, p. 51 et suivantes), remarque les difficultés de formalisation des structures élémentaires qui se présentent sous la forme des structures marquées/non marquées, car le deuxième élément, qui ne possède pas le trait marqué, peut difficilement appartenir à la catégorie définie par le trait marqué. Brekhuis reprend peu ou prou l'argument, tout en lui donnant un tour frappant, car il s'appuie sur un exemple lexical qui renvoie à une réalité extralinguistique, ontologique, scientifique et... politique très parlante:

Les linguistes ont appliqué les concepts du marqué et du non-marqué à la grammaire et au lexique, aussi bien qu'à la phonologie. Dans des paires lexicales, l'élément non-marqué se trouve dans la position ambiguë de représenter aussi bien l'ensemble de la catégorie générique que l'opposé de l'élément marqué. On a ainsi, en langue anglaise, par exemple, le terme non-marqué d'"homme" qui peut représenter génériquement l'humanité, comme il peut indiquer son opposé, la femme. Mais le terme marqué de "femme" ne se réfère jamais aux humains au sens large. Par conséquent, l'élément marqué est toujours spécifié de manière plus étroite et plus fortement articulé que l'élément non-marqué. (BREKHUS, 2005, p. 247)<sup>16</sup>

Ces limites sont donc patentes non seulement lorsque l'opposition conceptuelle est transposée à la sociologie, lorsque le non-marqué représente "la vaste étendue de la réalité sociale qui est définie passivement

<sup>16</sup> Le débat marqué/non marqué a une portée générale et ne saurait se réduire à la question (au demeurant importante) de la féminisation des titres et métiers.



comme ‘non remarquable’” (*ibid.* p. 247), mais aussi lorsque les discours (et l’AD) évoquent de telles problématiques, à l’instar des inégalités sociales. En effet, les éléments non-marqués font remarquablement sens, si les lexies ne sont pas seulement étudiées isolément, ou par rapport aux éléments marqués, mais dans des prédications, à l’aune des stratégies d’organisation du texte.

D’accord donc avec Brekhus, lorsqu’il propose de relativiser “l’importance et le caractère distinct du marqué”, de ne pas lui accorder une attention “disproportionnée”, “relativement à sa taille ou à sa fréquence”, de ne pas sous-estimer les différences à l’intérieur de son domaine et, pour les mêmes raisons et avec les mêmes objectifs, d’être plus attentif au non-marqué (*ibid.* p. 249).

La perception sociale implique deux modèles de marquage: un modèle binaire, dans lequel la rangée inférieure est marquée comme socialement extrême et la rangée supérieure reste non-marquée, car elle est considérée comme socialement générique (*socially generic*); un autre modèle, tripolaire, dans lequel les pôles inférieurs et supérieurs sont tous les deux marqués comme extrêmes socialement, alors que le centre reste non-marqué car il est vu comme socialement générique (*ibid.* p. 249).

Les continuums sont certes bien adaptés à la sociologie; mais à la linguistique tout autant. Car les langues – étudiées à l’échelle de la textualité, dans des discours en situation – ne reposent pas que sur l’opposition binaire d’unités discrètes comme en phonologie ou en morphologie. L’AD a donc intérêt à donner sa place à la question des continuums, que ce soit sous la forme des normes et de variations de l’architecture des langues, parallèlement à leur structure (COSERIU, 2001, p. 246s), ou avec la reconnaissance des cumuls dans les phénomènes d’ambiguïté, et plus largement, d’ambivalence, aux plans sémantique (*e.g.* polysémie, dialectique figurale), énonciatif ou syntactique-interprétatif (RABATEL, 2016c).

## **2.4 Traiter ensemble phénomènes psychologiques et problématiques sociologiques, au prisme de la dialectique intentionnelle et attentionnelle**

Une quatrième condition touche à la nécessité de traiter les phénomènes sociaux sans rejeter les approches psychologiques, morales. Distinguées du psychologisme ou du moralisme,<sup>17</sup> elles sont légitimes, en tant qu'elles sont un pan de la réalité, à éclairer par des sources historiques, sociologiques. De plus, le linguiste analyse comment des pensées, des émotions se disent, calcule leurs éventuels effets interprétatifs, sans prétendre accéder à l'intime des sujets, pour rendre compte des stratégies élaborées par leurs auteurs (RABATEL, 2016b). Il affronte la problématique de l'intentionnalité essentiellement d'un point de vue attentionnel, à partir de la réception (DESSONS, 2005, p. 35), s'appuyant sur les choix d'organisation des discours. Il ne gagne rien, cependant, à rejeter toute saisie des relations complexes entre les intentions des sujets, multiples, voire contradictoires, en amont et en aval du discours effectif et la focalisation sur ce même discours, qui est l'objet central – mais non unique – de l'interprétation.<sup>18</sup>

## **2.5 Prendre en compte les contraintes situationnelles, génériques, interactionnelles, professionnelles**

Cinquième condition: l'analyse critique des mécanismes d'invisibilité demande aussi qu'on prenne en compte les contraintes de formatage de l'information, en matière de visibilité ou d'invisibilité, notamment les pratiques professionnelles et leur rôle dans la co-construction des normes, qui ne sont pas toutes imposées de l'extérieur:

Des recherches récentes sur les pratiques journalistiques tendent à montrer que l'origine sociale n'a, en quelque sorte, pas le dernier mot et qu'il convient de considérer dans sa juste mesure le travail d'ajustement des acteurs sur les normes du métier. [...] Le travail de mise en forme journalistique est ainsi soumis à des critères définissant la "bonne information" et répondant à des normes morales-pratiques propres aux métiers de l'information (VOIROL, 2005b, p. 104).

<sup>17</sup> L'approche éthique est abordée *infra*, en 2.9.

<sup>18</sup> Ce qui invite à repenser les relations entre locuteur, énonciateur et sujet parlant (RABATEL, 2015c, p. 97ss, 2017).

Or ces normes sont d'autant moins "visibles" qu'elles sont *a priori* moins suspectes d'implications idéologiques que l'origine sociale, qu'elles sont négociées, consenties par les professionnels qui n'ont pas toujours conscience de s'imposer des contraintes. Celles-ci doivent être traitées de façon compréhensive pour éviter le travers de la posture de dénonciation politique drapée derrière des considérations morales faisant fi des conditions concrètes d'exercice du métier.

Il en va de même pour la prise en compte aussi des contraintes économiques qui pèsent sur les médias. Ainsi conçue, la nature critique du travail scientifique en AD, confrontée aux questions de l'inégalité sociale dans les médias, ne peut se borner à mettre en cause des responsabilités individuelles (qui existent) sans voir le système qui les provoque et dont les agents sont eux-mêmes les victimes:

Moins il y aura de journalistes dans les rédactions – et cette logique de réduction des coûts se manifeste tous les jours à travers les licenciements collectifs –, moins le recoupement des informations, leur vérification par un véritable travail de terrain pourront se faire, plus fragile sera la fiabilité des informations (LITS, 2008, p. 99).

C'est ce qui explique que la couverture médiatique de l'affaire Dutroux ne relève pas d'une volonté délibérée de désinformer, mais d'un

exercice de synthèse rapide et approximatif d'un non-spécialiste, amené à passer chaque jour d'un sujet à l'autre et qui, dès lors, simplifie, parfois à outrance, reste à la surface des choses, ne maîtrise pas suffisamment le contexte et les enjeux. (*ibid.* p. 98)

On pourrait objecter qu'il y a une différence entre la couverture médiatique d'un fait divers et celle des grands événements politiques ou économiques, qui repose souvent sur une collusion entre des journalistes politiques multiscartes, fréquentant les mêmes cénacles que les responsables politiques ou économiques, dont ils sont les "chiens de garde" (HALIMI, 1997).<sup>19</sup> Contrairement à l'idée d'une manipulation avec un centre qui dirigerait des bataillons de journalistes-soldats aux ordres (même s'il y en a...), j'y vois plutôt les manifestations (beaucoup

<sup>19</sup> *V. supra* 1.2, la situation analysée dans Rabatel (2006).

plus nombreuses!) d'une structure diffuse, d'autant plus efficace que son centre est partout (donc nulle part) et qu'elle fonctionne sur des sujets ignorants de leur assujettissement idéologique, croyant dur comme fer à leur vision du monde, technicisée, déshistoricisée, qui est le cheval de bataille des agents masquant leurs intérêts de corps derrière une prétention à l'universel (BOURDIEU, 2012, p. 53 *et suivante*).

Toutes ces contraintes pèsent, et sont par nature bien différentes des normes idéologiques liées aux prédiscours – et, dans une moindre mesure, aux préconstruits (PAVEAU, 2006) –, qui jouent le rôle de prêts-à-dire ou de prêts-à-penser, s'ils se combinent avec des stéréotypes mondains.

## 2.6 Pour des approches interdisciplinaires

Sixième condition: ne pas traiter des inégalités sociales et de l'invisibilité en se bornant à une pure description des représentations (*v. supra*, 1.2), sans avoir fait l'effort de connaître des travaux essentiels sur la question, sous ses aspects interdisciplinaires, en essayant de voir ce qu'il en est de la réalité "extralinguistique". À cette fin, comme fait l'historien dans son travail, le spécialiste en AD doit procéder à une critique raisonnée des sources – confronter les discours entre eux, aux témoignages, aux événements, à l'état des discours savants –, qui permet de mieux apprécier ce que la mise en discours exhibe et cache – intentionnellement ou non (*voir supra*, 2.4). Il est difficile au chercheur-citoyen linguiste d'analyser la vérité, la/les valeur(s) des discours, de vérifier les arguments, discuter leur pertinence – comme font les journalistes de Désintox, des Décodeurs, qui pratiquent le *fact-checking* (RABATEL, 2014) – sans s'ouvrir à un travail d'investigation interdisciplinaire (philosophie, histoire, sociologie, psychologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, sciences religieuses, etc.). Mais il est coûteux de mener ce travail seul,<sup>20</sup> ce n'est cependant pas une raison pour abdiquer, car il est toujours possible de le faire en participant à des collectifs interdisciplinaires.

## 2.7 Pour un "engagement désengagé"

<sup>20</sup> Parce que l'interdisciplinarité demande beaucoup d'efforts, est coûteuse en temps, s'accommode mal des bricolages autodidactes et que, de surcroît, elle expose le chercheur à la critique de ses pairs, aussi prompts à la prôner en parole qu'à la suspecter dans les faits...

Une septième condition est que l'analyse de *corpus* d'injustices sociales et d'invisibilité requiert une posture engagée qui ne soit pas synonyme de vitupération systématique en référence à une conception politique surplombante prétendant détenir une vérité supérieure qui devrait s'imposer à tous.

La posture critique et distanciée du chercheur (RABATEL, 2013a, b) garantit sa crédibilité scientifique; la posture engagée favorise son utilité sociale, s'il désire sortir de la sphère de spécialité où il doit d'abord être reconnu par ses pairs. Cependant, la prise en compte de la subjectivité de l'analyste n'est pas une sorte de supplément d'âme ou de coquetterie intellectuelle, c'est une question épistémologique de premier plan (RABATEL, 2013c), permettant un véritable travail scientifique sur les objets, problématisant une objectivité construite, située, historicisée, relative à ses conditions de production, qui prenne en compte tous les paramètres de la situation – celle du chercheur, de l'état des connaissances du champ, des facteurs économiques, politiques, idéologiques, technologiques, etc. Il est paradoxal que la linguistique française, ait aujourd'hui, majoritairement, tant de frilosité sur ces questions, quand même les spécialistes de physique quantique considèrent cette question comme acquise (BITBOL, 2010, p. 396-399). Derrière "la rhétorique de la non-rhétorique" (LATOURET, 2010, p. 93-99), il y a des enjeux de pouvoir et de reconnaissance (*ibid.* p. 64s, 104, 163).

Je défends l'idée d'un engagement critique, rationnel, distancié, choisissant des sujets, des corpus qui mettent en relief des dysfonctionnements auxquels le corps social n'est pas assez attentif, et pour lesquels il n'existe pas de réponse satisfaisante. Cela ne dispense pas d'un travail scientifiquement rigoureux, pour établir des faits, donner ses raisons. Le droit à intervention du chercheur dans l'espace public fait partie des finalités de son travail. Mais il oblige à un surcroît de démarche scientifique (*v. supra* 2.1, 2.3), à refuser de se servir de sa position comme d'un argument d'autorité, à ne pas confondre une recherche engagée avec l'engagement du militant, à "concilier 'exigence scientifique' et 'vigilance démocratique'", dans le cadre d'un "engagement désengagé" (LITS, 2008, p. 99 et suivantes). Cette formulation oxymorique souligne la nécessité de prendre ses distances avec des formes d'engagement – existentialistes ou marxistes notamment – ayant privilégié l'action au détriment de la pensée critique (ARENDETT, [1961] 2012, p. 597). Cependant, la formule, que je fais mienne, explique aussi je n'aille pas

jusqu'à affirmer qu'avec "la position du diseur de vérité [...] aucun engagement politique, aucune adhésion à une cause n'est possible" (ARENDDT, *ibid.* p. 817), car on peut avoir des convictions<sup>21</sup> et agir sans tomber dans l'esprit de chapelle, être *engagé* sans être *enragé*.<sup>22</sup> Il faut néanmoins reconnaître qu'il est inconfortable – pour soi comme pour le groupe – de penser une chose tout en envisageant des hypothèses contraires, d'avoir sans cesse à discuter des décisions, des actions, bref d'être "dedans et dehors", par rapport à l'action ou au groupe<sup>23</sup>...

## 2.8 La mobilité empathique comme réponse au monologisme théorique et/ou politique

Une huitième condition, épistémologique et politique – ancrée dans les leçons du siècle précédent, avec les ravages du totalitarisme et des prétentions à offrir des vérités uniques –, doit nous rendre très attentifs aux dangers que représentent les porteurs de certitudes qui veulent imposer leurs conceptions à l'ensemble du corps politique (RABATEL, 2004). Elle conduit à prendre en compte la mesure de la complexité (MORIN, 1999) et des conséquences épistémologiques que cela entraîne, relativement au fait que nulle théorie ne peut avoir réponse à tout et que, par conséquent, il vaut mieux croiser les approches, les mettre en discussion. C'est ce que j'ai appelé la nécessité de confronter les points de vue (RABATEL, 2013a et b). Cela implique aussi que le chercheur ne reste pas dans son domaine de spécialité, même si ce doit être son domaine d'élection, s'ouvre aux autres approches (de son champ), aux pratiques interdisciplinaires (v. *supra* 2.6). Et, surtout, cela entraîne des exercices de mobilité empathique<sup>24</sup>

<sup>21</sup> Je préfère dire "avoir des convictions" plutôt qu'"être engagé", car l'esprit de chapelle ne concerne pas que l'engagement politique, comme on le voit chez des chercheurs convaincus que seul leur cadre théorique est le bon et que les autres sont sans pertinence...

<sup>22</sup> La distinction est faite par Arendt ([1969] 2012, p. 957), qui cite ces termes paronomastiques en français dans le texte original.

<sup>23</sup> En vertu de l'argument que la critique affaiblit la cohésion – donc la force – du groupe engagé dans l'action (ARENDDT, [1969] 2012, p. 942). Mais on pourrait objecter – outre le fait qu'on peut agir en ayant des préoccupations théoriques/scientifiques – qu'un groupe replié sur ses certitudes se met en danger (v. *infra* 2.8 et 2.9).

<sup>24</sup> L'empathie est l'aptitude à se mettre à la place des autres, à imaginer ce qu'ils peuvent (veulent, doivent, ou pas) percevoir, ressentir, penser, dire, faire. Pour de plus amples

(RABATEL, 2016b, d), pour se mettre à la place des autres – de tous les autres, c’est-à-dire non seulement ceux dont on se sent proche, ou qui semblent dignes d’attention, de respect, *e.g.* pour les invisibles, sans omettre de se mettre à la place de leurs adversaires ou de tiers indifférents, etc. L’empathie, ce n’est pas seulement se mettre à la place des autres, c’est aussi se décentrer en envisageant d’autres points de vue théoriques possibles pour mieux tourner autour des objets (LATOURET, 2006, p. 210-213), afin de faire émerger une compréhension plus complète de ces derniers, d’enrichir, éventuellement de modifier ses hypothèses. Cette faculté de décentration ne se limite pas aux individus mais s’ouvre aux collectifs comme aux problématiques collectives, à l’instar de celles qui sont au cœur de la dimension politique de l’empathie chez Nussbaum:

- la capacité de juger les décideurs politiques avec esprit critique, mais avec un sens réaliste et informé des possibilités qui leur sont ouvertes;
- la capacité de penser au bien du pays dans son entier, et pas seulement à son groupe spécifique;
- la capacité de voir ensuite son propre pays comme une fraction d’un ordre social complexe où se posent des problèmes de différents ordres, dont la résolution exige une délibération transnationale intelligente.

(NUSSBAUM, 2011, p. 37<sup>s25</sup>)

Ces décentremements constants, dans toutes les directions (au fond, c’est cela, la mobilité empathique) prémunissent ainsi contre toute forme d’idéalisations et de diabolisations des individus comme des groupes. Et cela vaut y compris pour la distance scientifique qui devrait accompagner l’étude des invisibles, car la posture d’engagement désengagé, cumulée avec la mobilité empathique aide à éviter l’idéalisations de son objet, de ses hypothèses comme de ses données.

Epistémologiquement, cette question requiert des méthodologies complémentaires – outre l’interdisciplinarité –: le traitement outillé de grands corpus, avec les avantages plus objectivants des données

---

détails sur la mobilité hétéro- ou auto-empathique, ainsi que sur le lien entre l’empathie et la problématique linguistique du point de vue, v. Rabatel (2016d).

<sup>25</sup> V. aussi Nussbaum (2011, p. 61; 2013, p. 341<sup>ss</sup>).

quantitatives, ne doit pas conduire à rejeter les études qualitatives de cas,<sup>26</sup> qui combinent les avantages de l'analyse compréhensive et empathique favorisant une connaissance de sujet à sujet (v. *supra* 2.4, 2.5 et MORIN, 1999, p. 52) – et réciproquement.

## 2.9 Une gestion (théorique et politique) des désaccords qui ne repose pas sur l'invisibilité et pense le (bien) commun

Dernière condition, relative à un traitement politique et éthique des conflits: il ne s'agit pas simplement d'empathiser avec les invisibles, mais de favoriser l'émergence de solutions favorables à l'ensemble du corps social, en ayant le souci du commun. L'éthique du bien commun prend ici un sens social, politique, renvoyant à des principes de régulation négociés par les sujets et les forces sociales qui coopèrent autour de problématiques communes. Je ne définis pas l'éthique par des considérations morales normatives ou par des aprioris théorico-politiques, car mes convictions sont confrontées perpétuellement aux "leçons de l'histoire". Je ne suis donc pas un adepte béat du consensus, ni ne verse dans une conception irénique de la communication ou de la vie sociale (RABATEL, 2013c, 2017).

Comme il n'y a pas une seule conception légitime du (bien) commun,<sup>27</sup> je crois à l'intérêt de la *conflictualité*,<sup>28</sup> et, surtout, à son *organisation*, notion qui mériterait d'être articulée avec le fait que la politique, c'est l'art du rapport de forces. Mais ce dernier ne s'exerce pas nécessairement brutalement, ni unilatéralement (MACHIABEL, 1532; ARENDT, [1969] 2012, p. 942-949), il dépend de facteurs structurels, culturels, influant sur sa conception, sa mise en œuvre. Ainsi, en France,

<sup>26</sup> Il faut cependant vérifier que ces derniers soient effectivement "représentatifs", se poser ensuite la question de l'articulation du cas exemplaire au général (v. *supra* 2.2).

<sup>27</sup> Ce constat prolonge le refus des points de vue surplombants monologiques (v. *supra* 2.7 et 2.8) qui, armés de la bonne théorie, prétendent dire *le vrai* à la place de tous ceux qui sont dans l'erreur, à l'instar de Granjon, 2015. Je renvoie aux échanges que ce texte a suscités dans *Questions de communication*, 29. Je partage les réserves formulées par Huët (2016, p. 244-248, 257<sup>ss</sup>, 265), alors que je me réclame moi aussi d'une approche matérialiste. Mais le matérialisme n'est pas une posture, il est à définir, car il est tout sauf homogène: cela excède les limites du présent travail, même si certaines de ses orientations théoriques *et* pratiques y contribuent en filigrane.

<sup>28</sup> Notion différente de la polémique, dont je ne ferai pas un éloge sans réserve: v. Amossy (2014, p. 227<sup>s</sup>) et Monte (2015, p. 54).



l'élection présidentielle au suffrage direct durcit les conflits, renforce la concentration des pouvoirs et bride toute recherche de consensus, le but étant la victoire totale d'un camp sur l'autre. Ce phénomène se combine avec une culture politique autoritaire,<sup>29</sup> considérant que la ligne vient d'en haut, s'impose à tous, y compris dans la majorité présidentielle, sans réelle marge de négociation.<sup>30</sup> L'organisation de la pluralité et de la conflictualité doit également traiter des conflits de légitimité entre démocratie représentative et participative, afin de combiner le principe de la délégation de pouvoir<sup>31</sup> avec le principe d'autogouvernement (ou d'autogestion), caractéristique des luttes actuelles (ou du passé<sup>32</sup>) pour le commun (DARDOT; LAVAL, 2014, p. 455-466), ou avec de nouvelles formes de représentativité, comme les jurys citoyens tirés au sort (SINTOMER, 2007). La sous-estimation théorique, idéologique, politique, de ces problématiques (leur "invisibilité" relative, en quelque sorte) explique des victoires politiques à la Pyrrhus, coûteuses – pour le camp adverse, pour les fractions dominées du camp dominant, et, à terme, pour tous les dominants, lorsque leur domination sans partage est rejetée – et, en fin de compte, contre-productives pour toute (la) société. C'est donc par un "pragmatisme" ou un "réalisme" bien compris que je crois à la gestion régulée des conflits, aux compromis aussi justes que possible, pour un "nous" (JACQUES, 1991; HABERMAS, [1991] 1992; MUHLMANN, 2004) dont les termes contractants sont à

<sup>29</sup> Il peut aussi s'appuyer sur des travaux théoriques qui confondent radicalité et dogmatisme en privilégiant un seul principe explicatif, dont ils proposent une conception réductrice...

<sup>30</sup> Ce que confirme le rôle réduit du Parlement français dans l'élaboration des lois, par rapport à celui du Gouvernement.

<sup>31</sup> Suivant un mandat représentatif, non impératif, incontournable dans des sociétés complexes, soumises aux aléas conjoncturels, aux contraintes supra- ou internationales ou aux médias, incitant à consommer davantage qu'à réfléchir (ARENDE, [1958] 2012, p. 166s). Evidemment, cela suppose que les partis jouent bien leur rôle de représentation. C'est loin d'être le cas: la littérature sur la parti(to)cratie est abondante, émanant de courants divers, anarchistes, populistes ou de partis de droite ou de gauche plus installés. Un des arguments principaux est que ces derniers assument mal le rôle de représentation, dans la mesure où "le monopole de désignation" aboutit à des "oligarchies" électorales (ARENDE, [1963] 2012, p. 573s).

<sup>32</sup> À l'instar des conseils, si malmenés par la révolution russe (ARENDE, [1963] 2012, p. 578-583).

améliorer continuellement, concrètement, par-delà l'horizon kantien de ces dernières approches.

C'est pourquoi il est légitime, au nom de ces réflexions congruentes, que tout analyste en AD – et pas seulement ceux qui se réclament de la *Critical Discourse Analysis!* – interroge ses corpus et leur(s) auteur(s), au prisme des mécanismes d'invisibilité ou de reconnaissance, sur leurs façons de référer aux inégalités sociales, ce qu'ils présentent comme acquis *ou non*; leurs choix pour citer les sources, les confronter, discuter leurs points de vue, peser leurs arguments (*ou non*); ce qu'ils prennent en charge *ou non*; ce dont ils sont responsables *ou non*, e.g. ce sur quoi ils ont investigué *ou non* (RABATEL, 2017). Il ne s'agit pas de demander d'être capable de dégager des vérités par-dessus les forces sociales, mais de s'impliquer dans un processus de construction qui porte la trace de ce travail, réfutant les évidences et les doxas des idéologies dominantes ou des vérités officielles, faisant autant que faire se peut un travail d'investigation qui aide à mieux voir le monde dans sa complexité, pour aider à une réflexion et à des prises de décision éclairées (RABATEL, 2013b, c). Cette exigence concerne aussi l'éthique du chercheur, qui refuse les évidences et les doxas, y compris les doxas déontologiques, scientifiques ou épistémologiques selon lesquelles le linguiste devrait s'en tenir à son laboratoire/tour d'ivoire ou ne prendre en compte les problématiques sociales que dans une optique techniciste et désidéologisée – comme si, dans le monde actuel, un positionnement critique et actif était un luxe inutile. Mais, on l'aura compris, cette approche attentive à ce qui se dit dans les discours comme à ce qui se joue sur la scène sociale ne fait pleinement sens que sur la base d'une analyse linguistique exigeante, ouverte à l'interdisciplinarité, permettant ainsi d'échapper aux faiblesses de certaines pratiques en AD que j'évoquais en ouverture, et, ce faisant, de mieux répondre aux interpellations que nous lance la question des inégalités sociales, dans et en dehors des discours.

## Références

AMOSSY, R. *Apologie de la polémique*. Paris: PUF, 2014.

ARENDT, H. *The Human Condition*. London, Chicago: University of Chicago Press, [1958]. Condition de l'homme moderne. In: *L'Humaine*

*condition*. Paris: Gallimard, Quarto, 2012.

ARENDT, H. *Between Past and Future*. New York: Viking Press, [1961]. La crise de la culture. In: *L'Humaine condition*. Paris: Gallimard, Quarto, 2012.

ARENDT, H. *On Revolution*. New York: Viking Press, [1963]. De la révolution. In: *L'Humaine condition*. Paris: Gallimard, Quarto, 2012.

ARENDT, H. Sur la violence, *New York Review of Books* 12-4, p. 19-31, [1969], repris in *Crisis of the Republic*. San Diego, New York, London: A Harvest Boock, Harcourt Brace and Company, [1972]. Du mensonge à la violence. In: *L'Humaine condition*. Paris: Gallimard Quarto, 2012.

AUSCURE, C.; NERO, L. Outils statistiques. Peut-on tout compter, avec et pour n'importe qui? In: BEAUD, S. *et al.* (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006. p. 485-497.

BARATAY, E. *Le point de vue animal*. Paris: Seuil, 2012.

BEAUD, S. Les angles morts de la sociologie française. In: BEAUD *et al.* (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, p. 459-472, 2006.

BEAUD, S.; CARTIER M. De la précarisation de l'emploi à la précarisation du travail: la nouvelle condition salariale. In: BEAUD *et al.* (Dir.). *La France invisible*. Paris : La Découverte, 2006, p. 561-573.

BEAUD, S.; CONFAVREUX, J.; LINDGAARD, J. (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006.

BITBOL, M. *De l'intérieur du monde. Pour une philosophie et une science des relations*. Paris: Flammarion, 2010.

BOURDIEU, P. (Dir.). *La misère du monde*. Paris: Seuil, 1993.

BOURDIEU, P. *Sur l'Etat. Cours au Collège de France 1989-1992*. Paris: Raisons d'agir; Seuil, 2012.

BREKHUS, W. Une sociologie de l'invisibilité. *Réseaux*, n. 129-130, p. 243-272, 2005.

COMTE-SPONVILLE, A. *Dictionnaire philosophique*. Paris: PUF, 2001.

COSERIU, E. *L'homme et son langage*. Louvain/Paris: Peeters, 2001.

DARDOT, P.; LAVAL, C. *Commun: essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris: La Découverte, 2014.

- DESSONS, G. Du discursif. *Langages*, n. 159, p. 19-38, 2005.
- FLAHAUT, F. *Où est passé le bien commun?* Paris: Mille et une nuits, 2011.
- FONTANILLE, J. *Sémiotique du discours*. Limoges: PULIM, 1998.
- GARFINKEL, H. What is ethnomethodology? *Studies in ethnomethodology*, New York: Prentice Hall, n. 26-27, p. 1-34, 1967.
- GONZALEZ MARTINEZ, E. Organisation et *accountability* des échanges langagiers lors d'auditions judiciaires. *Réseaux*, n. 129-130, p. 209-241, 2005.
- GRANJON, F. Du matérialisme comme *principium* d'un agenda de la recherche critique en communication, *Questions de communication*, v. 28, p. 157-190, 2015.
- HABERMAS, J. *Erläuterungen zur Diskursethik*, Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag [1991]. *De l'éthique de la discussion*. Paris: Flammarion, 1992.
- HALIMI, S. *Les nouveaux chiens de garde*. Paris: Liber-Raisons d'agir, 1997.
- HARDT, M.; NEGRI, A. *Multitude*. Paris: La Découverte, 2004.
- HONNETH, A. *Kampf um Anerkennung*, Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag [1992]. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Cerf, 2000.
- HONNETH, A. Visibilité et invisibilité: sur l'épistémologie de la reconnaissance. *Revue du MAUSS*, n. 24, p. 136-150, 2004.
- HUËT, R. Les spectres du matérialisme. Pour une description existentielle et politique des sujets fatigués. *Questions de communication*, n. 29, p. 241-268, 2016.
- JACQUES, F. Consensus et conflit: une réévaluation. In: PARRET, H. (Dir.). *La communauté en paroles. Communication, consensus, ruptures*. Liège: Mardaga, 1991. p. 97-123.
- LABBE, D. Des syndicats affaiblis, décalés. In: BEAUD, S. et al. (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006. p. 574-581.
- LAPEYRONNIE, D. Le social ignoré ou le point aveugle de la république. In: BEAUD, S. et al. (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006. p. 520-531.

LATOURE, B. *Changer de société ~ Refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte, 2006.

LATOURE, B. *Cogitamus. Six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris: La Découverte, 2010.

LE BLANC G. *L'invisibilité sociale*. Paris: PUF, 2009.

LE BRAS, H.; TODD, E. *Le mystère français*. Paris: Seuil, 2013.

LIEBER, M. La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français. *Cahiers du genre*, n. 35, p. 71-94, 2003.

LINDGAARD, J. La "grande chasse aux idées". Ou comment les politiques en consomment un maximum, sans toujours s'en servir. In: BEAUD, S. *et al.* (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006. p. 473-484.

LITS, M. Critiquer, s'engager. In: FLEURY, B.; WALTER, J. (Dir.). *Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique*, Metz, Recherches textuelles n. 9, 2008. p. 97-111.

MACHIAVEL, N. *Le Prince et autres textes*. Trad. J. Gohory. Paris: Gallimard, [1532], 2007.

MONTE, M. Compte rendu d'*Apologie de la polémique. L'information grammaticale*, n. 147, p. 53-54, 2015.

MONTE, M.; REMI-GIRAUD, S. (Éds). *Les discours sur l'enseignement supérieur et la recherche*, *Mots*, n. 102, 2013.

MORIN, E. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris: Unesco, 1999. Disponible sur: <<http://www.unesdoc.unesco.org/images/0011/001177/117740fo.pdf>>. Accès le 21 nov. 2016.

MUHLMANN, G. *Du journalisme en démocratie*. Paris: Payot, 2004.

NUSSBAUM, M. *Not for profit. Why Democracy Needs the Humanities*. Princeton: UP [2010]. *Les émotions démocratiques. Comment former les citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle?* Paris: Flammarion, 2011.

NUSSBAUM, M. *The new religion intolerance. Overcoming the Politics of Fears in an Anxious Age*. The Belknap Press of Harvard University Press, [2012]. *Les religions face à l'intolérance. Vaincre la politique de la peur*. Paris: Flammarion, 2013.

PAVEAU, M.-A. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris:

Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006.

PORTE, X. de la. Les “bobos” et les “travailleurs pauvres”. In: BEAUD, S. et al. (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006. p. 509-519.

RABATEL, A. Des images d’utopie(s) aux stylèmes de la pensée utopique. Pour une lecture non dogmatique des utopies, *Protée*, n. 32-1, p. 68-79, 2004.

RABATEL, A. L’effacement de la figure de l’auteur dans la construction événementielle d’un “journal” de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l’absence de récit primaire, *Semen*, n. 22, p. 71-85, 2006.

RABATEL, A. Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias: répondre *de, devant, pour*, ou les défis de la responsabilité collective, *Questions de communication*, v. 13, p. 47-69, 2008a.

RABATEL, A. *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*. Limoges: Lambert-Lucas, 2008b.

RABATEL, A. Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée. *Langue française*, n. 162, p. 71-87, 2009.

RABATEL, A. Le traitement médiatique des suicides à France Télécom de mai-juin à mi-août 2009: la lente émergence de la responsabilité du management dans les suicides en lien avec le travail, *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia*, tome LV, v. 1, p. 31-52, 2010.

RABATEL, A. La levée progressive du tabou des responsabilités socio-professionnelles dans les suicides en lien avec le travail à France Télécom, de fin août à octobre 2009, *Questions de communication*, n. 20, p. 175-198, 2011.

RABATEL, A. Positions, positionnements et postures de l’énonciateur. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n. 56, p. 23-42, 2012.

RABATEL, A. Les apports de l’analyse des discours médiatiques: de l’interprétation des données à la critique des pratiques discursives et sociales. *Dacoromania*, v. XVIII-1, p. 33-50, 2013a.

RABATEL, A. Ethique, point(s) de vue et rapport aux différents régimes

de vérité. In GUERIN, C.; SIOUFFI, G.; SORLIN, S. (Éds.). *Le rapport éthique au discours*. Berne: Peter Lang, 2013b. p. 65-80.

RABATEL, A. L'engagement du chercheur, entre "éthique d'objectivité" et "éthique de subjectivité". *Argumentation et Analyse de Discours*, v. 11, 2013c. Disponible sur: <<http://aad.revues.org/1526>>. Accès le 21 nov. 2016.

RABATEL, A. La rubrique "Intox/Désintox" de *Libération*. Nouvelle rubrique, nouvelle pratique journalistique, voire nouveau genre? In: MONTE, M.; PHILIPPE, G. (Éds.). *Des textes aux genres. Hommages à Jean-Michel Adam*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 2014. p. 103-116.

RABATEL, A. Dégoût et indignation dans le Manifeste/pétition féministe *Pas de justice, pas de paix*. In: RABATEL, A. et al. (Éd.). *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Limoges: Lambert-Lucas, 2015a. p. 143-160.

RABATEL, A. Une analyse de discours du manifeste *Pour des universités à la hauteur de leurs missions*. Pour une alternative à la gestion libérale des universités et de la recherche en Europe. *Semen*, n. 39, p. 59-80, 2015b.

RABATEL, A. Du sujet, des œuvres et de l'interprétation. In: MASSERON, C.; PRIVAT, J.-M.; REUTER, Y. (Dir.). *Littérature, linguistique et didactique du français. Les travaux Pratiques d'André Petitjean*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2015c. p. 97-105.

RABATEL, A. De la difficulté de catégoriser le peuple (des invisibles) en échappant aux jugements de valeur. *Exercices de Rhétorique*, v. 7, 2016a.

RABATEL, A. Les stratégies émotives d'un repentir public offensif, *Studii de Lingvistica*, 6, à paraître 2016b.

RABATEL, A. La notion de paradigme au défi du texte: l'exemple des paradigmes entrecroisés de l'énonciation et des points de vue, *Signata*, 7-2, à paraître 2016c.

RABATEL, A. Diversité des points de vue et mobilité empathique, in COLAS-BLAISE, M.; PERRIN, L.; TORE, G. M. (Éds.). *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage*. Limoges: Lambert-Lucas, 2016d. p. 137-152.

- RABATEL, A. Éthique des discours, prise en charge et responsabilité énonciatives, in YANOSHEVSKY, G. (Dir.). *Éthique des discours et responsabilité*. Limoges: Lambert-Lucas, 2017. (à paraître).
- RABATEL, A.; MONTE, M.; SOARES RODRIGUES, M. G. (Éds.). *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Limoges: Lambert-Lucas, 2015.
- RASTIER, F. *Saussure au futur*. Paris: Les Belles Lettres, 2015.
- RICŒUR, P. *Parcours de la reconnaissance*. Paris: Stock, 2004.
- REY H. Des classes populaires (presque) invisibles. In: BEAUD *et al.* (Dir.). *La France invisible*. Paris: La Découverte, 2006, p. 547-559.
- SAUSSURE, F. De. *Écrits de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 2002.
- SICOT, F. La psychologisation rampante de la question sociale. In: BEAUD, S. *et al.* (Dir.). *La France invisible*, Paris: La Découverte, 2006. p. 618-631.
- SINTOMER, Y. *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris: La Découverte, 2007.
- TARDY, J.-N. Visibilité, invisibilité. Voir, faire voir, dissimuler. *Hypothèses*, n. 10, p. 15-24, 2007.
- TODD, E. *Qui est Charlie? Sociologie d'une crise religieuse*. Paris: Seuil, 2015.
- VAUVENARGUES, Luc de. *Réflexions et maximes*. In: RIVAROL; CHAMFORT; VAUVENARGUES. *L'art de l'insolence*. Paris: Robert Laffont, [1747] 2016.
- VOIROL, O. Visibilité et invisibilité: une introduction. *Réseaux*, n. 129-130, p. 9-36, 2005a.
- VOIROL, O. Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique. *Réseaux*, n. 129-130, p. 89-121, 2005b.